



FICHE D'INFORMATION

Les entreprises canadiennes jouent un rôle important pour s'assurer que les actions du gouvernement du Canada en matière de sécurité frontalière sont connues et comprises aux États-Unis.

Opportunités de collaboration

- **Engagez-vous activement** : Le Canada encourage les parties prenantes du secteur privé à jouer un rôle proactif en s'engageant avec leurs homologues commerciaux américains, notamment en faisant référence à notre approche de la sécurité.
- **Collaborez sur des initiatives** : Identifiez et poursuivez des initiatives conjointes qui peuvent rationaliser les opérations transfrontalières, améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement et promouvoir l'harmonisation réglementaire, en mettant l'accent sur nos intérêts communs en matière de sécurité. Par exemple, les infrastructures critiques, la cybersécurité et les investissements étrangers. Votre participation active est cruciale pour faire avancer ces efforts.
- Fournissez des faits et des informations à vos homologues américains sur le Plan frontalier du Canada et les actions entreprises. Les entreprises canadiennes peuvent référer leurs homologues américains au Plan frontalier publié par le Canada et au document Actions et résultats, qui décrit les progrès significatifs réalisés dans l'avancement du plan à la mi-janvier 2025.

Le Plan frontalier : [Le Plan frontalier du Gouvernement du Canada : investissements importants pour renforcer la sécurité des frontières et notre système d'immigration](#)

Mesures prises et résultats à ce jour : [Sécuriser la frontière canado-américaine : Mesures prises et résultats à ce jour](#)

Messages clés

- Le gouvernement du Canada partage les préoccupations sur la sécurité frontalière et le fait que la nouvelle administration américaine lie cette question à la menace d'un tarif potentiel de 25 % sur les produits canadiens.
- Le Canada a lancé [un plan frontalier](#) complet le 17 décembre 2024, soutenu par un investissement de 1,3 milliard de dollars annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2024. Ce plan a pris des mesures et plusieurs résultats clés ont été obtenus. Les résultats sont mis en évidence dans [un document de résultats](#) convivial disponible en ligne, auquel les audiences américaines doivent être référées.
- **Engagement envers la relation Canada-États-Unis** : Le Canada démontre son engagement à protéger l'intégrité de notre frontière commune et à donner la priorité à la relation Canada-États-Unis en apportant des améliorations significatives à la sécurité frontalière et au système d'immigration.
- **Efforts collaboratifs** : Le Canada a engagé toutes les provinces et territoires, les communautés autochtones touchées par la frontière et les homologues américains pour aligner les objectifs du

Plan frontalier et s'assurer que notre engagement commun en matière de sécurité frontalière, économique et nationale est bien compris et mis en œuvre.

- **Cinq piliers du plan** : Le plan repose sur cinq piliers clés :
 - **Détection et perturbation du commerce de fentanyl** : Le Canada fait des progrès significatifs dans la détection et l'interception des drogues illégales, en particulier le fentanyl et ses précurseurs.
 - **Introduction de nouveaux outils pour les forces de l'ordre** : Le Canada déploie de nouveaux outils de détection chimique, des équipes canines et des technologies anti-drone.
 - **Amélioration de la coordination opérationnelle** : Le Canada améliore la coordination entre les agences de maintien de l'ordre.
 - **Augmentation du partage d'informations** : Le Canada améliore la surveillance en temps réel et le partage de renseignements.
 - **Minimisation des volumes frontaliers inutiles** : Le Canada met en œuvre des mesures efficaces pour réduire les visiteurs non authentiques et rationaliser les processus frontaliers.

Réalisations significatives

- **Élimination des mouvements illégaux vers le sud** :
 - Le Canada a réalisé une réduction de 89 % des mouvements illégaux vers le sud par rapport aux niveaux de pointe de 2024 (de juin 2024 à décembre 2024).
 - Le Canada a réduit les demandes d'asile irrégulières de 77 % par rapport à la même période en 2023.
 - Le Canada a resserré les mesures de traitement, entraînant une augmentation de 600 % des enquêtes sur les visas et réduisant la fraude aux visas.
- **Élimination des passages frontaliers illégaux** :
 - Le Canada investit dans des équipements de surveillance frontalière, des technologies et des capacités, y compris des drones, des tours, des hélicoptères Black Hawk et des unités canine.
 - 47 drones ont été transférés des Forces armées canadiennes à la GRC et 60 sont en cours d'acquisition.
 - Le Canada a augmenté le personnel fédéral de la frontière, complété par plus de 350 membres du personnel et un soutien des provinces et territoires.
 - Le Canada a organisé des exercices de planification avec toutes les provinces et territoires et le Plan frontalier du Canada est aligné avec les efforts provinciaux similaires, tels que l'opération Dissuasion de l'Ontario et le Plan Pélican du Québec.

- **Détection et perturbation du commerce de fentanyl :**
 - Le Canada établit une Force opérationnelle conjointe d'application de la loi Canada-États-Unis, avec des plans pour la cartographie du renseignement conjoint et des opérations spécifiques.
 - Le Canada investit dans la capacité de détection, y compris des dispositifs à rayons X, des portails de détection de radiations, des analyseurs chimiques et des équipes de chiens détecteurs de la poste.
 - Le Canada renforce les autorités de lutte contre le blanchiment d'argent et les enquêtes financières, y compris un nouveau Centre des crimes financiers frontaliers. Ce centre coordonnera les efforts pour détecter et perturber le blanchiment d'argent et comprend des sanctions plus sévères pour non-conformité et une amélioration du partage d'informations. Les mises en œuvre futures incluent le déploiement de technologies de détection avancées, l'expansion de la collecte de renseignements et l'amélioration de la coordination inter-agences.
- **Renforcement de la sécurité frontalière :**
 - Le Canada mène des activités d'application de la loi conjointes avec les États-Unis par le biais d'équipes intégrées d'application de la loi frontalière et d'autres efforts collaboratifs.
 - Le Canada investit dans la capacité de renseignement conjointe pour perturber le crime organisé transnational et le trafic illégal.

Implications pour les entreprises d'une frontière solide

- **Facilitation du commerce :** Le renforcement de la sécurité frontalière assure le flux fluide du commerce légitime, réduisant les retards et améliorant l'efficacité des chaînes d'approvisionnement. Cela est crucial pour les entreprises qui dépendent de transactions transfrontalières en temps opportun.
 - **Précontrôle :** Par exemple, l'engagement du Canada avec les États-Unis signifie un soutien continu et une expansion potentielle du précontrôle américain au Canada et du précontrôle canadien aux États-Unis, ce qui accélère le passage frontalier pour les marchandises et les personnes tout en « repoussant » la frontière pour accroître la sécurité.
 - **Atténuation des tarifs :** En maintenant une frontière sécurisée et efficace, le Canada vise à protéger le Canada contre l'impact des tarifs américains et à soutenir la prospérité continue des entreprises canadiennes.
 - **Forts liens commerciaux avec les États-Unis :** Le plan souligne l'importance des liens commerciaux solides entre le Canada et les États-Unis, qui soutiennent les communautés et des dizaines de milliers d'emplois des deux côtés de la frontière.

- **Conformité réglementaire** : Les entreprises impliquées dans l'importation et l'exportation doivent se tenir informées des nouvelles exigences législatives et des outils de conformité introduits dans le cadre du Plan frontalier.